

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2025-02

<b>Nombre de Conseillers</b>		Le dix février deux-mil vingt-cinq à dix-neuf heures, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 31 janvier 2025 <u>Date d'affichage</u> : 04 février 2025 <u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Anne-Olivia CAVALLARI, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Loïc TARDY. <u>Absent(s)</u> : Christine DOCHE, Serge PASSERAT. <u>Procuration(s)</u> : Serge PASSERAT donne pouvoir à Loïc TARDY. <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET
En exercice	9	
Présent(s)	7	
Absent(s)	2	
Pouvoir(s)	1	
<b>Vote</b>		
Pour	8	
Contre	0	
Abstention	0	

**Eau Potable**  
**Tarifs 2025-2026**

Monsieur le maire rappelle que les tarifs de vente de l'eau aux habitants de Clermont n'ont pas été augmentés depuis 2021, alors que le prix de vente aux communes par le Syndicat Mixte des Eaux de Bellefontaine et Semine augmente chaque année et que pour l'année 2025, il s'élève à 1.4242 €TTC

Monsieur le maire rappelle les tarifs actuels et présente les tarifs pratiqués sur le territoire Usse et Rhône.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**ADOpte** les tarifs du service de l'eau comme suit :

Abonnement	52 €
Location du compteur	15 €
M3 - tranche de 0 à 250 m3	1.99 €
M3 - tranche à partir de 251m3	1.59 €

**DIT** que ces nouveaux tarifs seront appliqués à partir du 1<sup>er</sup> août 2025, pour la période de facturation du 01/08/25 au 31/07/26.

Le secrétaire de séance,  
Laury CICLET



Le Maire,  
Christian VERMELLE

